

DÉPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-
RHÔNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ –
FRATERNITÉ

ARRONDISSEMENT
D'ARLES

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
TERRE DE PROVENCE

N°DP2026_028

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉCISIONS

**Décision de la Présidente
portant Acquisition de tablettes tactiles pour les assemblées**

La Présidente de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211-10,

VU la délibération n° 77/2020 du Conseil Communautaire en date du 23 juillet 2020 accordant délégation à la Présidente en matière d'exécution budgétaire, en matière d'emprunt et de trésorerie, d'ester en justice, de délégation pour les régies, de délégation en matière d'urbanisme, en matière d'assurances, en matière de louage ou aliénation, en matière de subventions.

La Présidente de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-10,

VU la délibération n° 77/2020 du Conseil Communautaire en date du 23 juillet 2020 accordant délégation à la Présidente pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres de la Communauté ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

VU les articles L2122-1 et R2122-9-1 du Code de la Commande Publique relatifs aux marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables,

CONSIDÉRANT la nécessité de moderniser l'organisation des assemblées délibérantes et de faciliter l'accès dématérialisé aux dossiers des élus,

CONSIDÉRANT l'objectif de réduction de la consommation de papier et d'amélioration de la diffusion des documents de séance,

CONSIDÉRANT le devis :DEV2600642 présenté par le fournisseur ABSYS INFORMATIQUE

CONSIDÉRANT que le budget nécessaire à ce remplacement est prévu au budget principal de l'exercice 2026,



DÉCIDE

ARTICLE 1 :

Il est décidé de procéder à l'acquisition de 50 tablettes tactiles, 50 étuis de type folio avec clavier intégré et 5 valises pour le transport et la recharge afin d'équiper les élus pour la consultation dématérialisée des documents des assemblées.

ARTICLE 2 :

Il est conclu un marché avec la société ABSYS INFORMATIQUE 385, avenue René COTY 84300 Cavaillon, aux conditions suivantes pour :

- soit
- Frais d'acquisition des tablettes pour un montant de 12 005,00€ HT
 - 14 406,00€ TTC au compte 21838 du chapitre 21,
 - Frais d'acquisition des étuis pour un montant de 3 531,00€ HT soit 4 237,20€ TTC au compte 21838 du chapitre 21,
 - Frais d'acquisition des valises pour un montant de 4 475,00€ HT soit 5 370,00€ TTC au compte 21838 du chapitre 21,

Soit un total global de 20 011,00€ HT soit 24 013,20€ TTC au compte 21838 du chapitre 21 du budget principal pour l'année 2026.

ARTICLE 4 :

Rappelle que toutes les décisions prises par la Présidente, en application de ses délégations, sont systématiquement rapportées lors du prochain Conseil de Communauté.

ARTICLE 5

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 6 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif, et d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou sa publication.

Pour extrait conforme au
registre des décisions

Fait à Eyragues, le
La Présidente,
Corinne CHABAUD





Téléphone : **04 32 61 96 30**

Client :

Absys : **VILLEMAUX Caroline**

Référence : **A11+VSR**

TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATI

Chemin de Notre Dame

13630 EYRAGUES

DATE DEVIS **13/03/2026**

PAGE N° **1**

Devis n° DEV2600642

Désignation	Qté	P.U. HT	Rem.	P.U net HT	Montant HT
AVEC VALISE SANS ROULETTES					
Samsung Galaxy Tab A11+ - tablette - Android - 128 Go - 11"	50	265,00	15%	225,25	11 262,50
Type de Produit Tablette Classe énergétique Classe E Système d'exploitation Android Affichage 11" TFT - 1920 x 1200 (207 ppi) Processeur MediaTek MT8775 (8 cœurs) Fréquence d'horloge du processeur 2.5 GHz Stockage 128 Go RAM 6 Go Mémoire disponible pour l'utilisateur Flash : 105 Go Cartes mémoire flash prises en charge microSD, microSDHC, microSDXC Connectivité sans fil Bluetooth 5.3, 802.11a/b/g/n/ac Caméra arrière 8 mégapixels mise au point : automatique Caméra avant 5 mégapixels Système de navigation GPS/GLONASS/Galileo/BeiDou/QZSS Durée de vie de la batterie Jusqu'à 15 heures Dimensions (LxPxH) 16.87 cm x 0.69 cm x 25.71 cm Poids 477 g Couleur Gris Débit d'absorption spécifique (DAS) 0.311 W/kg (body) 0.311 W/kg (membre) Garantie du fabricant Garantie de 2 ans					
Taxes (Eco-Part , RPCP, Copy)	50	14,85		14,85	742,50
Mobilis C2 clavier et étui (étui folio) détachable avec pavé tactile	50	94,16	25%	70,62	3 531,00
Coffre de recharge P-TEC TAB-10 pour 10 tablettes USB-C cable inclus	5	895,00		895,00	4 475,00

Code	Base	Taux	Montant	Frais de Port	Montant Total HT	20 011,00 €
V20	20 011,00 €	20%	4 002,20 €		Montant Total TTC	24 013,20 €
Total	20 011,00		4 002,20			

Possibilité de financement sous réserve d'acceptation du dossier.
 N'hésitez pas à nous consulter.

Cette offre est valable 1 mois sous réserve de modifications tarifaire de la part de nos fournisseurs.

Signature précédée de la mention "Bon pour accord "

Nom et prénom du signataire

SAS ABSYS INFORMATIQUE - 385, avenue René COTY - 84300 CAVAILLON

Tél : 04.90.06.30.00 - absys@absys-info.fr - www.absys-info.fr

SAS au capital de 36347,40 euros - RCS Avignon B 398350033 - SIRET 39835003300039 - APE 4651Z - TVA FR23398350033

Préfecture de la Région de Provence Alpes Cotes d'Azur - 93.84.03444.84 auprès du préfet de Région de Provence Alpes Cotes d'Azur

Collectivité : Terre de Provence Agglomération

https://www.terredeprovence-agglo.com/documents_administratifs/55148

